

Zoom centre-bourg



Plan Local d'Urbanisme
PLU

Document 3c :

Règlement
graphique

Plan n°2

Prescrit le : 29/03/2018
Adopté le : 10/03/2020
Approbation : 06/07/2021



SAINT LAURENT EN CAUX



1. Zonage

Limites de zones

2. Risques naturels

Ruissellement

Axe de ruissellement des eaux pluviales

Périmètre de précaution appliqué autour des axes de ruissellement des eaux pluviales

Cavités

Indice de cavités

Indice de cavités traité

Indice linéaire lié à un risque de cavité

Zone à risque d'effondrement lié à la présence de cavités souterraines

Zone à risque d'effondrement lié à la présence de cavités souterraines traitée

3. Protection du patrimoine bâti

★ Elément architectural remarquable à protéger (L.151-19 CU)

4. Protection du patrimoine naturel

✱ Elément naturel protégé pour son intérêt écologique (L.151-23 CU)

Mare (L.151-23 CU)

Talus à préserver : ERP 4 (L.151-23 CU)

Talus planté à préserver : ERP 4 (L.151-23 CU)

5. Autre protection

Chemin à préserver (L.151-38 CU)

6. Informations diverses

Cimetière communal

Bâti non cadastré

0 250 500 m

Voir zoom centre-bourg

